

Accord du comité éthique de l'ASBL mère Joséphine

Le comité éthique affirme avoir pu consulter les questionnaires qui servent de base pour les entretiens.

L'objectif de l'enquête consiste à obtenir des informations concrètes et pratiques pour les confronter à la littérature. Toute information obtenue par ce biais, sera utilisée uniquement par l'étudiant dans le cadre de la réalisation de son mémoire et en assurant l'anonymat des personnes acceptant d'y participer.

Par le biais de ce document, le comité éthique de l'ASBL mère Joséphine autorise Mathys Arnaud à questionner le personnel soignant ainsi que les familles qui se proposent sur base volontaire.

Le 02/04/2019

Lu et approuvé :

Lu et approuvé.



CORTEZ C.

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF
"MÈRE JOSÉPHINE"
MAISON DE REPOS ET DE SOINS ST JOSEPH
25 A RUE DE LA STATION -4670 BLEGNY
AGRÈMENT : MR-162-119-142
Tél : 04/387.41.35 Fax : 04/387.96.44